



COMMUNE DE TAILLET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/12/2021 A 18H30

Présents : RAYMOND Alain, RAMSEYER Aurélie, BOFILL Jean-Luc, COSTESEQUE Camille, DAR COURT Daniel, DEBRAS Vve RAYE Michèle, JUANOLA Joseph.
Procuration de BUREAU Isabelle à RAMSEYER Aurélie

M. le Maire propose d'observer une minute de silence en l'honneur de M. THOMAS Alain et de Mme TITTEL Joanna.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent a été adopté à l'unanimité.

L'ensemble du Conseil municipal décide du maintien d'un poste de premier adjoint vacant suite au décès de M. THOMAS Alain.

M. BOFILL Jean-Luc a été élu 1^o adjoint
8 voix Pour

L'ensemble du Conseil municipal approuve :

- la désignation de délégués pour représenter la commune au sein de :
 - # la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : M. BOFILL Jean-Luc, délégué titulaire, et M. RAYMOND Alain, délégué suppléant,
 - # la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : Mme COSTESEQUE Camille et Mme DEBRAS vve RAYE Michèle, délégués titulaires, et M. BOFILL Jean-Luc et Mme RAMSEYER Aurélie, délégués suppléants ;
- le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable 2020 ;
- le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement collectif 2020 ;
- approuve la création d'un poste d'agent recenseur du 20 janvier 2022 au 19 février 2022,
- approuve la durée des amortissements pour le budget eau et assainissement,
- la demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Vallespir pour
 - # la création d'un columbarium et d'un ossuaire, et la mise aux normes d'un jardin du souvenir,
 - # l'électrification des cloches de l'église St Valentin et de la chapelle Notre Dame de La Roure,
- la durée légale du temps de travail (1 607 H) dans la fonction publique territoriale.

L'ensemble du Conseil municipal autorise M. le Maire à liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget, pour le budget général.

La séance est levée à 19H15.